

Règlement de l'After Work Golf Cup 2020

1. GENERALITES :

L'After Work Golf Cup se jouera à travers 24 éditions étalées à partir du 19 mars jusqu'au 17 septembre 2020. Le nombre de joueur maximum par édition est limité à **66 participants**. Chaque édition organisée se jouera sur un format **2X9 trous Shotgun aux alentours de 18h00** (en fonction du coucher de soleil). L'organisateur changera chaque semaine de parcours en fonction de la disponibilité des terrains (Front nine Château, Back nine Château, Front nine Forêt, Back nine Forêt).

2. DATES :

Jeudi 19 Mars	17h30
Jeudi 26 Mars	
Jeudi 2 Avril	18h00
Jeudi 09 Avril	
Jeudi 16 Avril	
Jeudi 23 Avril	
Jeudi 30 Avril	
Jeudi 7 Mai	18h30
Jeudi 14 Mai	After After Work lounge By Rosé Up
Jeudi 14 Mai	
Jeudi 21 Mai	
Jeudi 4 Juin	
Jeudi 11 Juin	After After Work lounge By Rosé Up
Jeudi 25 Juin	
Jeudi 2 Juillet	
Jeudi 10 Juillet	
Jeudi 23 Juillet	
Jeudi 30 Juillet	
Jeudi 6 Août	
Jeudi 13 Août	
Jeudi 20 Août	
Jeudi 27 Août	
Jeudi 3 Septembre	18h00
Jeudi 10 Septembre	
Jeudi 17 Septembre	Final Round 17h30

3. INSCRIPTIONS :

Les inscriptions se font uniquement via la plateforme Albatros à partir du mercredi 20h pour le jeudi suivant.

La clôture des inscriptions se fera la veille du jour de la compétition à 19h00. Toute inscription au-delà de cette heure ne sera pas prise en considération.

4. FORMULE :

Single Stableford.

5. RANKING :

Le ranking prendra en compte uniquement la moyenne des 7 meilleurs scores nets réalisés et des 2 moins bons. Quatre catégories de jeu seront d'application :



1^{ère} catégorie Messieurs : 0 – 18,4 / 2eme catégorie Messieurs : 18,5 – 36

1^{ère} catégorie Dames : 0 – 18,4 / 2eme catégorie Dames : 18,5 – 36

6. HANDICAPPING :

Les compétitions issues de l'AWGC sont « Counting ». Selon l'EGA Handicap System, il est autorisé de couper les joueurs correspondant aux catégories des handicaps 2, 3, 4 & 5 (4,5 → 36,00).

7. CHOIX DES DEPARTS :

Le Comité de la compétition a décidé de laisser le choix des départs pour toutes les compétitions AWGC. Attention, la préférence de chaque joueur doit être indiquée dans Albatros avant la clôture des inscriptions.

8. PARTICIPATION:

Une participation de 2,00 € lors de chaque édition sera demandée, par joueur afin de couvrir les frais de gestion sportive et de bon fonctionnement de la compétition.

9. REMISE DES PRIX :

La Remise des Prix aura lieu le jeudi 17 Septembre 2020 à 21h00 suivi du verre de l'amitié et d'un dîner.

10. COMITE DE LA COMPETITION :

Le comité de la compétition est composé des membres du Comité Sportif.